

Créé en 2004 et distribué aujourd'hui par plus de 800 partenaires, le PERP Lignage est un PERP de référence à la qualité reconnue sur le marché :

- Un accès simple à partir de 1 000 € (5 000 € en Gestion Mandat Trackers) en versement initial ou 50 €/mois en versements programmés
- Une solution retraite innovante et personnalisable avec **4** modes de gestion
- Le choix entre **5** types de rentes viagères dont la Retraite avec Garantie Dépendance



LE MANDAT 100% TRACKERS

- Une allocation 100 % ETF⁽¹⁾ diversifiée et flexible qui vous donne accès aux marchés les plus pointus.
- Des frais réduits et transparents pour les ETF et un mandat tarifé à 0,80 % par an en complément des frais de gestion du contrat.
- Une allocation 100 % Lyxor AM⁽²⁾, des experts en allocation et leader sur le marché des trackers. 1^{er} émetteur d'ETF en France, avec près de 220 trackers, Lyxor AM est un expert en gestion multi-classes d'actifs.

Le Mandat Trackers peut être panaché avec la Gestion Libre.

TAUX DE PERFORMANCES DU CONTRAT PERP LIGNAGE⁽³⁾

Historique des rendements nets de frais de gestion et bruts de prélèvements sociaux du Support Sécurité en euros du contrat PERP LIGNAGE :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
3,50%	3,20%	3,00%	2,80%	2,80%	2,50%	2,20%	1,60%	1,60%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

(1) ETF : Exchange Traded Fund.

(2) Le Groupe Lyxor est composé des filiales Lyxor International Asset Management ("Lyxor ETF"), et de Lyxor Asset Management ("Lyxor AM"). Lyxor Asset Management - Société par Actions Simplifiées au capital de 161 106 300 € - N° 418 862 215 RCS Nanterre. L'allocation proposée par Lyxor AM dans le cadre du Mandat Trackers est déterminée à partir des contraintes d'investissement posées par ORADEA VIE et n'est pas basée sur l'analyse de la situation personnelle des adhérents du contrat PERP LIGNAGE. Elle ne tient pas compte des objectifs patrimoniaux ou fiscaux desdits adhérents. La responsabilité de Lyxor AM ne pourra être recherchée en cas de litige relatif au contenu de ce contrat et /ou au contenu de la documentation commerciale liée.

(3) La performance est constatée chaque année au 31/12. Le taux de rendement s'entend net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux.

2018, UNE ANNÉE DE TRANSITION

ZOOM : Année blanche - impacts sur le PERP

Le PERP (Plan d'Épargne Retraite Populaire) est un contrat destiné à verser un complément de revenu pendant la retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux lors de sa constitution : les cotisations sont déductibles annuellement du revenu global dans certaines limites.

À la suite de la réforme du prélèvement à la source qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019, vous pouvez continuer à effectuer des versements libres ou programmés, au même titre qu'en 2017 et continuer de bénéficier de l'avantage fiscal du PERP en 2018 dans les conditions suivantes :

SI LES VERSEMENTS RÉALISÉS EN 2018	ALORS EN 2019 LA DÉDUCTION SERA ÉGALE À
1. sont inférieurs à ceux de 2017 et à ceux de 2019	la moyenne des versements 2018 et 2019
2. sont inférieurs à ceux de 2017 et supérieurs à ceux de 2019	100 % des versements 2019
3. sont supérieurs à ceux de 2017 et inférieurs à ceux de 2019	
4. sont supérieurs à ceux de 2017 et à ceux de 2019	
5. Sont égaux à ceux de 2017 et à ceux de 2019	

NB : Dans le cas n°1, la déduction fiscale en 2019 des épargnants détenteurs d'un contrat PERP, qui suspendraient ou diminueraient leurs versements en 2018, sera réduite par le calcul de la moyenne des versements en 2018 et 2019.

Nous vous invitons à contacter votre Conseiller en Gestion de Patrimoine qui saura répondre à vos interrogations à ce sujet.

Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher d'un conseiller spécialisé et/ou de votre centre des impôts.

DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS - Août 2018.

PERP Lignage est un contrat d'assurance sur la vie de groupe souscrit par le Groupement d'Épargne Retraite Populaire ADRECO auprès d'ORADEA VIE, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le code des assurances 430 435 669 RCS Nanterre. Groupe Société Générale - Siège social : Tour D2, 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex. **ORADEA VIE ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information du contrat. Les investissements en unités de compte présentent un risque de perte en capital.**